



Fiche d'aide : s'inscrire au Tapis vert

1 À propos du Tapis vert

L'Interprofession du lait a décidé d'introduire un standard sectoriel pour le lait durable suisse (SSLDS), aussi appelé « Tapis vert ». Ce standard vise à favoriser le positionnement des produits laitiers suisses sur le marché grâce à un mode de production et de transformation durable.

2 Date pour l'inscription

La déclaration pour le tapis vert peut être remplie en ligne **jusqu'au 20 de chaque mois pour le début du mois courant** sous réserve de conditions suivantes :

- Déclaration remplie en ligne avec statut « Validé » au plus tard le 20 du mois courant
- Preuve sous la forme d'une copie de l'attestation d'inscription aux programmes fédéraux (PER, SST, SRPA) pour les vaches laitières (A01) indiqués dans la déclaration envoyée au plus tard le 20 du mois courant à <u>info@bdlait.ch</u>.

2019	2020								0.000
	20		0	0	20	20	20	20	20
Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	

2.1 Cas particuliers

- Reprise d'une exploitation / changement d'exploitant, voir point 6.1
- Communauté partielle d'exploitation (CPE), voir point 6.2
- Communauté de tank à lait, voir <u>point 6.3</u>

3 Login

- 1. Veuillez-vous connecter sous <u>agate</u>. En cliquant sur l'application « bdlait.ch » vous accédez après à bdlait.ch
- 2. Si vous êtes logez sur bdlait.ch, vous cliquez ensuite sur l'application précédente « Modules supplémentaires, droit privé (dbp) » comme indiqué ci-dessous :







4 S'inscrire au Tapis vert

Pour accéder à la procédure d'inscription, vous pouvez au choix :

- 3. cliquer sur la rubrique du Tapis vert qui apparait sur la page d'accueil
- 4. vous rendre sous Paquet de données > Autorisation des données.



5 Déclaration

Pour démarrer votre déclaration, cliquez sur <Éditer>.

Paquet de données	Organisation	Autorisations	
Tugis vert	50 Milch / IP Lait / IP Laite	rien	Riter
		1	

5.1 Exigences de base

Pour satisfaire au standard du Tapis vert, vous devez répondre aux exigences SST ou SRPA et à toutes les exigences de base listées. Vous devez **remplir l'ensemble des champs** pour pouvoir cliquer sur <Continuer>.

• En cas de questions encore ouvertes, le texte suivant va apparaitre :

euillez remplir tous les champs relatifs aux exigences de base	
de 10 Exigences de base remplies	





 Lorsque toutes les 10 exigences sont remplies, cliquer sur <Continuer> pour accéder à la déclaration sur les exigences supplémentaires.

 Je garantis que l'intervaile de traite des mes vaches ne dépasse pas 14 heures aux expositions et concours. oui non 	e Expl-dafiana
10 de 10 Exigences de base remplies	
	Annuler Continue

5.2 Exigences supplémentaires

Le champ concernant les exigences supplémentaires SST et SRPA est rempli automatiquement en fonction de votre déclaration pour les exigences de base. Vous devez satisfaire à **au moins deux exigences supplémentaires** pour pouvoir participer au Tapis vert.

pplémentaires	
. Je participe aux programmes SST et SRPA de la Confédération et je remplis les exigences des paiements directs. > La réponse est remplie par le système en fonction selon les exigences de base <<	• Explications

En bas de la page, les champs de couleur indiquent le statut de votre déclaration : respect des exigences de base, respect des exigences supplémentaires. Cliquez sur <Continuer> pour parvenir à la page « Confirmation et partage des données ».

Vert = validé		
Rouge = non valide		
8. J'organise chaque année au moins un évènement « Ecole : enfants ou des jéunes sur mon exploitation. 🔿 oùi 💮 non	à la ferme + (EàF) ou une manifestation similaire avec des	Espications
Vous répondez à l'ensemble des exigences de base du Ta	pis vert.	
4 de 2 Exigences supplémentaires remplies		
Statut Tapis verti validé		
		Pataur Potton
		Retour





5.3 Confirmation et partage des données

- 5. Dans la dernière partie de votre inscription, votre statut pour le Tapis vert s'affiche.
- 6. En dessous figure la liste de vos acheteurs de lait de premier échelon. En cochant les cases correspondantes, vous autorisez vos acheteurs de premier échelon à accéder à vos données.
- 7. Avant que vos données ne soient définitivement enregistrées sur bdlait, vous devez attester la véracité de votre déclaration, accepter les conditions d'utilisation et autoriser l'enregistrement de vos données. Veillez si nécessaire à imprimer ou à enregistrer les conditions d'utilisation.
- 8. Pour terminer votre inscription au Tapis vert, cliquez sur < Enregistrer>
- 9. Vous pouvez revenir en arrière en cliquant sur <Retour>. Dans ce cas, vos données ne seront pas enregistrées et disparaitront si vous vous déconnectez.

3/3 Confirmation et partage des données	9) *
Statut Tapis vert, valide 5		
Afin de participer au Tapis vert, veuillez autoriser l'acheteur/les acheteurs de premier échelon suivant(s) et TSM à accéder à vos donné Cremo SA	íea.	
7 Je confirme l'exactitude des données, j'accepte les cunditions d'utilisation et j'autorise l'enregistrement de mas données		
Veuillez accepter les conditions d'utilisation avant d'enregistrer.		
	Retour	intro.

5.4 Résumé de vos données

Une fois vos données enregistrées, une notification vous informe qu'un résumé de vos données a été déposé dans votre boite aux lettres. Cliquez sur <Fermer>.







Vous trouvez toujours dans la rubrique Paquet de données > Autorisation des données. Sous <Autorisations> s'affiche la date correspondante :

bdlait.ch	🕈 Home	Actual tés	4* Production ladière	Analyses	Repuer de connées	a tone aux istres		
Paquet de de	onnées		Organisati	on			Autorisations	
Tagis set.			BO Mildh (IP Lait / IP Lätte			11.07.2019	faom

10. Dans la boite aux lettres, votre déclaration est enregistrée sous

11. < Tapis vert> et peut être téléchargée au format PDF.

	Rapport de contrôle
	Tapis vert 11
juillet	🚁 - TSM Trauhand GmbH - Selbstdeklaration.pdf 11.07.2019
	Suppl. lan commercialise

Veuillez contrôler le PDF qui se trouve dans la boite aux lettres ! Votre déclaration est <u>correcte et complète</u> terminée, si vous voyez le statut « validé » dans votre document PDF. (Voir l'exemple ci-dessous)

AtsmA Treuhand - Fiduciaire - Fiduciaria		Treution	
Déclaration tapis vert Statut: validé Parmi les exigences de bases listées ci-après, vou	78500125. Jea is devez répondre aux exigences SST ou SRPA	an Modèle et à toute	e, 11.07.2019, 15:03 s les autres.
Exigences de base	Question	Décla	aration
Prestations écologiques requises Participation au programme PER ou réglementation équivalente selon l'ordonnance sur les paiements directes (OPD), notamment an-nexe 1 (entre autres au moins 7% de la SAU avec biodiversité et 3.5% de la SAU pour les cul-tures spéciales selon l'art. 14)	 Je participe au programme PER et remplis les exigences des paiements directs. 	oui	Karrigg, 11.07.2019 15:00
Particulièrement respectueux des animaux	2a. Je participe au programme SST de la Confédérat et remplis les exigences des paiements directs.	ion oul	karegg, 11.07.2019 15:02





6 Cas particuliers

6.1 Reprise d'une exploitation / changement d'exploitant

En cas de changement d'exploitant au 1^{er} janvier : l'ancien exploitant avait déjà rempli le tapis vert avec le statut « Validé », le statut de l'ancien exploitant reste valable jusqu'au 30 juin :

- Le <u>nouvel</u> exploitant a la possibilité jusqu'au 30 juin pour remplir sa déclaration
- Si celle-ci n'est pas déposée d'ici le 30 juin, le statut passera à « non validé » au 1er juillet

6.2 Communauté partielle d'exploitations

Veuillez noter que pour une communauté partielle d'exploitation, les exigences du Tapis vert doivent être remplies par toutes les exploitations membres de la communauté détenant des vaches laitières A01 et/ou pour lesquelles des quantités de lait sont annoncées.

Exemples :

• Toutes les exploitations de la communauté doivent satisfaire au programme PER.

Les deux exigences supplémentaires ci-après doivent être remplies par <u>au moins une</u> des exploitations de la communauté :

- Entreprise formatrice reconnue : au moins une exploitation de la communauté doit être reconnue comme entreprise formatrice.
- L'école à la ferme (EàF) : au moins une exploitation de la communauté doit organiser au moins une manifestation par année.

Parmi les huit exigences supplémentaires, deux au moins doivent être remplies. À l'exception des deux exigences supplémentaires citées ci-dessus, toutes s'appliquent à l'ensemble des exploitations membres de la communauté. S'il est établi lors d'un contrôle qu'une exploitation de la communauté ne remplit pas les exigences, alors celles-ci sont considérées comme non remplies par l'ensemble de la communauté.

6.3 Communauté de tank à lait

Veuillez noter que la déclaration pour le Tapis vert doit être remplie par chacune des exploitations à l'année.